



Conseil économique et social

Distr. générale
8 août 2003
Français
Original: anglais

Décisions adoptées par le Conseil économique et social à la reprise de sa session d'organisation de 2003

(24 juin 2003)

Note : Le texte provisoire des décisions adoptées par le Conseil à la reprise de sa session d'organisation de 2003 est distribué pour information. Le texte définitif sera publié dans le *Supplément No 1 des Documents officiels du Conseil économique et social, 2003* (E/2003/99).



Table des matières

<i>Décision No</i>	<i>Titre</i>	<i>Point de l'ordre du jour</i>	<i>Adoptée</i>	<i>Page</i>
2003/201 D*	Élections, présentations de candidatures, confirmations et nominations de membres aux organes subsidiaires du Conseil économique et social et à ses organes apparentés (E/2003/SR.12)	4	24 juin 2003	
2003/221	Demande d'octroi du statut d'observateur auprès du Conseil économique et social à des organisations intergouvernementales (E/2003/SR.12)	4	24 juin 2003	
2003/222	Examen de la demande de transformation de l'Organisation internationale de protection civile, organisation intergouvernementale dotée du statut consultatif auprès du Conseil économique et social, en institution spécialisée des Nations Unies (E/2003/SR.12)	2	24 juin 2003	

* La décision 2003/201 (voir document E/2003/INF/2) est renumérotée 2003/201 A.

Décisions

2003/201 D

Élections, présentations de candidatures, confirmations et nominations de membres aux organes subsidiaires du Conseil économique et social et à ses organes apparentés

Comité d'experts sur le transport des marchandises dangereuses et sur le sous-comité du système général harmonisé de classification et d'étiquetage des produits chimiques

À la 12e séance plénière, le 24 juin 2003, le Conseil économique et social a entériné la décision du Secrétaire général d'approuver la demande du Sénégal d'admission au sous-comité du système général harmonisé de classification et d'étiquetage des produits chimiques (sous-comité SGH).

2003/221

Demande d'octroi du statut d'observateur auprès du Conseil économique et social d'organisations intergouvernementales

À la 12e séance plénière, le 24 juin 2003, le Conseil économique et social a approuvé les demandes d'admission au statut d'observateur auprès du Conseil, accordé en vertu de l'article 79 du Règlement intérieur, des organisations intergouvernementales suivantes : Banque islamique de développement; Organisation islamique pour l'éducation, la science et la culture; Fonds commun pour les produits de base.

2003/222

Examen de la demande de transformation de l'Organisation internationale de protection civile, organisation intergouvernementale dotée du statut consultatif auprès du Conseil économique et social, en institution spécialisée des Nations Unies

À la 12e séance plénière, le 24 juin 2003, le Conseil économique et social a décidé de renvoyer à une session ultérieure l'examen de la demande de transformation de l'Organisation internationale de protection civile, organisation intergouvernementale dotée du statut consultatif auprès du Conseil économique et social, en institution spécialisée des Nations Unies.